

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2016)
Heft: 2145

Artikel: Scandale financier au Mozambique : le rôle opaque de Credit Suisse : lettre ouverte à la Direction générale de Credit Suisse
Autor: Kesselring, Thomas / Ulrich, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un effectif étonnamment stable reste celui des ménages de quatre personnes: 19% en 1930, 23% en 1970... et toujours 23% en 2015. Le modèle de «*papa, maman et leurs deux enfants*» que l'on retrouve sur les affiches ou les films publicitaires pour vendre de l'eau minérale ou de la lessive reste une valeur sûre. Mais il s'applique logiquement à la tranche d'âge des parents qui ont des enfants à la maison. Il est probable que ce chiffre variera très peu dans les prochaines décennies. Il en va d'ailleurs de même de l'évolution des ménages de trois personnes dont l'effectif est également resté très stable, passant tout juste de 16% en 1930 à 18% en 2015.

Des variations par contre considérables s'observent du

côté des «*petits ménages*» d'une ou deux personnes. La part des ménages de deux personnes triple presque entre 1930 et 1990, augmentant de 10% à 27%, avant de passer à un rythme de croissance beaucoup plus modéré qui amène à 29% en 2015. Les personnes vivant seules représentent 2% des ménages en 1930, puis 7% en 1970 avant de doubler à 14% en vingt ans. Depuis l'an 2000, la proportion reste stable, à 16%, soit un ménage sur six.

Quelles conclusions tirer de ces chiffres? Il est d'usage de parler de la révolution des années 60 dans les mœurs, les modes de vie, la musique, et l'élévation générale du niveau de vie avec l'électroménager qui se répand partout. Il faut y ajouter l'allongement de la

durée de vie en bonne santé.

Pour vivre seul, l'arrivée du four à micro-ondes, des produits surgelés et des machines à laver a été un préalable presque indispensable. Le désir d'autonomie et l'évolution des techniques se sont renforcés mutuellement, mais trente ans ont été nécessaires pour déboucher autour de 1990 sur une nouvelle stabilité dans la taille des ménages. Aujourd'hui, nous vivons toujours dans cette continuité.

La nouvelle révolution que nous connaissons désormais avec les réseaux sociaux et la virtualisation du monde conduira-t-elle à d'autres changements dans la structure des ménages? Réponse peut-être dans trente ans.

Scandale financier au Mozambique: le rôle opaque de Credit Suisse

Lettre ouverte à la Direction générale de Credit Suisse

contrepont - 08 décembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30553>

En 2013, Credit Suisse (CS) à Londres a octroyé, en coopération avec la banque russe VTB de Londres, des crédits de plus de deux milliards de dollars au Mozambique, avec des conséquences catastrophiques pour ce pays en voie de développement. Le CS a participé à l'octroi de 1,04 Mrd \$ sous la forme de deux crédits

qui ont été vraisemblablement en partie utilisés pour des achats d'armes. Il a de fait autorisé le gouvernement du Mozambique à ne pas soumettre l'octroi des garanties correspondantes à l'aval du Parlement, contrairement aux exigences constitutionnelles. Or ces garanties étatiques ont conduit le Mozambique à l'insolvabilité.

D'après ce que l'on sait des développements de cette affaire, l'on peut avoir des doutes sérieux sur l'exercice par la banque de ses obligations de surveillance (Due Diligence). De son côté, le CS affirme que «la responsabilité d'entreprise et la responsabilité publique sont dans [son] ADN», comme il le répète dans une pleine page de

publicité parue le 21 novembre 2016 dans Le Temps, la NZZ, le Tages-Anzeiger et Der Bund. Nous demandons à Credit Suisse de concrétiser cette affirmation dans les faits.

Les crédits en cause ont été alloués par le CS à une entreprise de pêche (Ematum, 500 Mio \$) ainsi qu'à une société (Proindicus, 504 Mio \$) active dans la protection des côtes, derrière lesquelles se cachent les services secrets. Puis ils ont été transférés à un conglomérat d'entreprises sis à Abu Dhabi, dont fait partie un chantier naval de Cherbourg, en vue d'y construire une flotte de pêche ainsi que des bateaux rapides et de patrouille. Lesdits crédits, ainsi que deux autres octroyés par d'autres banques, ont bénéficié de la garantie de l'Etat, sans décision du Parlement, contrairement aux exigences de la Constitution du Mozambique.

Ni l'opinion publique nationale et internationale, ni le Fonds monétaire international, ni la Banque mondiale n'ont eu connaissance de ces trois crédits pour la somme de 1,4 Mrd \$. L'argent a servi à financer des affaires non transparentes; 900 Mio \$ ont disparu. Il y a de forts soupçons qu'ils ont été utilisés pour des achats de matériel de guerre.

Les faits remontent à la période où s'enflammait le conflit armé entre les deux partis du Frelimo et du Renamo qui s'est ensuite intensifié et a provoqué l'exil de milliers de personnes, qui ont cherché

refuge dans les pays voisins. En avril 2016, peu après la conversion partielle des dettes du Mozambique, les crédits précités sont découverts. Immédiatement, le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement suspendent leurs paiements au Mozambique et 14 Etats occidentaux (dont la Suisse) gèlent leur aide. Pour le Mozambique, qui compte parmi les pays les plus pauvres de la planète, les crédits litigieux ont entraîné une augmentation de sa dette de 20%. Elle atteint actuellement 93% du PNB et son service se monte à 800 Mio \$ par an. Le 25 octobre dernier, le pays se déclare insolvable («*debt distress*»).

En date du 4 novembre, le Mozambique se met d'accord avec le FMI pour mener une procédure d'audit et en livrer les résultats dans les 90 jours. De son côté, la Finma enquête depuis sept mois sur le rôle de Credit Suisse.

L'opinion publique est très mal informée, bien que le Mozambique soit un pays prioritaire pour la coopération suisse d'aide au développement. Le silence obstiné du CS au sujet de ce scandale n'est pas de nature à inspirer confiance. Nous demandons à la banque et à la Finma d'appuyer énergiquement la procédure d'audit et de faire connaître dans les meilleurs délais les mesures préconisées pour minimiser les dégâts liés à toute cette affaire.

Nous considérons les questions suivantes comme particulièrement urgentes à traiter

1) Les crédits ont été alloués à des sociétés qui sont contrôlées par les services secrets et le ministère de la défense. Au Mozambique même, les médias critiques du régime en déduisent que les crédits ont été utilisés, en grande partie, pour des achats d'équipements militaires. Un premier soupçon était déjà apparu en novembre 2013, au moment où s'intensifiaient les affrontements armés entre le Frelimo et le Renamo.

Question: Credit Suisse a-t-il lié l'octroi de ses crédits à des affectations précises qui excluent l'acquisition d'armement?

2) Les crédits de 500 millions de dollars accordés par le CS de Londres en faveur d'Ematum ont été augmentés pour un montant de 350 millions par la banque russe VTB. La firme Ematum a transféré immédiatement en deux tranches la totalité de ce montant – déduction faite de 13,7 Mio \$ au titre de frais bancaires – à l'entreprise d'Abu Dhabi qui possède les chantiers navals. Il n'est pas d'usage que des sommes aussi importantes soient payées intégralement avant que la marchandise achetée ne soit examinée pour vérifier sa conformité en tous points avec la commande. En effet, après le premier acompte, il doit être possible d'interrompre les versements, si l'on observe que la cadence

ou la qualité de la production ne correspondent pas aux spécifications convenues. En l'occurrence, une fois livrée, la flotte de pêche s'est rapidement révélée inapte au service attendu.

Question: Quelles sont les conditions fixées par Credit Suisse dans le contrat de prêt à Ematum et pour quelle utilisation le crédit supplémentaire de 350 Mio \$ a-t-il été octroyé?

3) Pour pouvoir assurer le crédit octroyé au Mozambique contre tout défaut de paiement, le CS de Londres a exigé une garantie de l'Etat. Le ministre des finances du gouvernement Guebuza a signé cette garantie, sans pour autant consulter le Parlement, contrairement à l'obligation inscrite dans la Constitution. Le CS s'est ainsi rendu complice de son partenaire qui n'a pas respecté le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs. Il a ainsi pris le risque de porter atteinte au principe de fidélité et de bonne foi et de se faire reprocher de conclure des affaires au détriment de la population du Mozambique.

Question: Comment se fait-il que Credit Suisse ne se soit pas assuré que le Parlement avait bien autorisé le gouvernement à donner la garantie de l'Etat et n'ait pas veillé à ce que le Mozambique puisse le cas échéant assumer la garantie pour un crédit d'une telle importance?

4) Au total, les crédits octroyés

au Mozambique ont atteint 1,4 milliard de dollars. Leur existence a été dissimulée à l'opinion publique, au Parlement et à la Banque centrale ainsi qu'au FMI, à la Banque mondiale et aux prêteurs internationaux. Jusqu'en mars 2016, date à laquelle le crédit alloué à Ematum a été renégocié et rééchelonné, Nyusi, le ministre des finances du Mozambique, a toujours prétendu qu'il n'existait pas de crédits secrets. Du coup, les créanciers ont été privés d'une information de la plus haute importance. Quelques jours plus tard, le *Wall Street Journal* découvrait l'existence de ces crédits dissimulés.

Question: Pourquoi Credit Suisse n'a-t-il rien entrepris contre ce jeu de cache-cache?

5) Le Mozambique étant un pays de concentration de l'aide suisse, la coopération au développement (DDC et Seco) accorde beaucoup de poids aux exigences de «bonne gouvernance, de réformes institutionnelles et de renforcement des droits en faveur de la population» (Réponse du Conseil fédéral du 9 novembre 2016 à l'interpellation déposée par le conseiller national Carlo Sommaruga le 28 septembre 2016). Le contrat du CS avec les firmes Ematum et Proindicus ainsi que les modalités de sa conclusion vont à l'encontre de ces objectifs.

Question: Comment Credit Suisse, en sa qualité de

banque suisse, peut-il justifier une telle pratique contraire aux exigences de la coopération suisse au développement?

6) La [Jubilee Debt Campaign](#) britannique ainsi que l'association allemande [Erlassjahr.de](#) ont appelé le CS et la VTB, tous deux à Londres, à annuler les dettes du Mozambique liées aux trois crédits en question. Mais voilà, dans le cas Ematum, le CS a déjà transformé ses créances en papiers-valeurs qu'il a vendus; dans le cas Proindicus, il les a de toute évidence subdivisées et vendues séparément. Par conséquent, le CS devrait, en cas d'annulation des dettes, indemniser tous les repreneurs de ses propres créances. Une telle opération ne dégagera pas le CS – ni d'ailleurs la VTB – de l'obligation d'assumer sa part de responsabilité à l'égard du Mozambique.

Question: Comment Credit Suisse envisage-t-il d'assumer sa responsabilité à l'égard du Mozambique (et de ses propres créanciers) pour régler les dommages causés?

Lettre ouverte lancée par le [Conseil pour la politique économique et sociale \(contrepoint\)](#); elle est [publiée sur son site](#), accompagnée de la liste des signataires, ainsi que dans la *WochenZeitung* du jeudi 8 décembre 2016 (édition papier) et sur [Domaine Public](#) pour la version française. *Contrepoint* est une association politiquement et

financièrement indépendante, composée de chercheurs et enseignants dans les facultés des sciences économiques et sociales des Hautes Ecoles

suisses.

Deux documents complémentaires concernant ce dossier peuvent être consultés sur [contrepoint](http://contrepoint.ch).

*Recherche: Thomas Kesselring.
Rédaction: Thomas Kesselring & Peter Ulrich. Traduction française: DP.*

Invitation à l'éthique de la migration: l'étrange salle d'attente

Une expérience de pensée philosophique inspirée de John Rawls

Johan Rochel - 07 décembre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30547>

Imaginez que chacun d'entre nous, avant sa naissance, se retrouve dans une sorte de salle d'attente. Cette salle est remplie de petits êtres humains qui vont entamer leur parcours terrestre. Ils sont physiquement à l'état de futurs nouveau-nés, mais possèdent déjà la pleine maîtrise de leur cerveau d'adulte et de leur capacité d'expression.

Spécificité de cette salle d'attente, nous ignorons les contours de notre vie terrestre à venir. Nous n'avons ainsi aucune information sur le pays, le passeport, le type de famille ou même les talents et compétences que nous recevrons. L'imagination de chacun pourra donner forme à cette salle d'attente d'un genre troublant. Chez moi, elle ressemble au sas d'un avion avant un saut en parachute: la porte s'ouvre, et nous sautons dans l'inconnu (ou tombons, c'est selon). Sans savoir quelle région survole l'avion, sans connaître la qualité du parachute et l'accueil que nous réserveront les habitants.

Cette salle d'attente nous offre de parfaites conditions-cadres pour poser le défi éthique de la politique migratoire: à quoi ressembleraient des règles idéales pour organiser la migration à l'échelle du monde?

Cette expérience de pensée proposée par le philosophe canadien [Joseph Carens](#), s'inspirant lui-même du philosophe [John Rawls](#) et de sa «*position originelle*», a le mérite de nous forcer à nous interroger sur une réalité que nous estimons souvent «*normale*» et «*naturelle*». Les prérogatives «*souveraines*» de l'Etat en matière de migration et les contraintes placées sur la mobilité internationale des individus sont fortement imprégnées de cette idée de normalité. Il semble être dans l'ordre des choses que la migration soit *a priori* prohibée, et seulement dans certains cas autorisée.

L'expérience de Carens repose sur l'importance de l'idéal d'égalité. Les futurs nouveau-

nés sont placés dans une situation d'égalité radicale. Mais l'expérience ne se contente pas de rappeler que l'égalité morale est un présupposé fondamental de la légitimité politique. Le génie des expériences proposées par Rawls et Carens consiste à donner force d'obligation à cette égalité grâce au mécanisme de «*voile d'ignorance*».

Sans information sur sa situation personnelle et son futur, chacun n'a d'autre choix que de se considérer comme égal aux autres. Nous n'abordons pas la question de la mobilité comme des Suisses ou des Européens, mais comme des Nigériens, des Chinois, ou des Péruviens *en puissance*. Nous faisons l'expérience d'une transcendance politique, attirés loin de nos réflexes habituels par le champ gravitationnel de l'idéal d'égalité.

Une première conclusion s'impose rapidement: le système actuel n'est pas satisfaisant. Le lieu de